

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conformément à l'annexe III du règlement (UE) No. 305/2011
Modifié par le règlement délégué (UE) No. 574/2014

Pour le produit "**MasterTop BC 372**"

No. **237203**

1. Code d'identification unique du produit type:

EN 13813: 2002: SR-B1.5-AR1-IR4

2. Usage(s) prévu(s):

Revêtement synthétique pour l'application à l'intérieur

Produit à base d'époxy, bicomposant, autonivelant, pigmenté, à faibles émissions

3. Fabricant:

Master Builders Solutions Deutschland GmbH
Donnerschweer Str. 372
D-26123 Oldenburg

4. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système 4 pour l'application à l'intérieur
Système 3 pour la réaction au feu

5. Norme harmonisée:

EN 13813: 2002: SR-B1.5-AR1-IR4

6. Organisme(s) notifié(s)/

Pour la réaction au feu:

Tecnalia Research & Innovation (TAB)

7. Performances déclarées dans le système MasterTop 1273

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Bfl-s1	Système 3	EN 13813:2002
Émission de substances corrosives	SR	Système 4	
Perméabilité à l'eau	NPD		
Résistance à l'usure	≤ AR1		
Force d'adhérence	≥ B1,5		
Résistance à l'impact	≥ IR4		
Isolation au bruit	NPD		
Absorption du bruit	NPD		
Résistance thermique	NPD		
Résistance chimique	NPD		

NPD: Performance non déterminée

8. Documentation technique et/ou Documentation technique spécifique complémentaire

Documentation Technique complémentaire par rapport à la réaction au feu:

No. 081442-1-a, 081442-2-a

Prévisions réalisées: Bfl-s1
Épaisseur max. du système de sol: 5 mm

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément aux règlements (UE) n° 305/2011 la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Henrik Willem Vetter
European Marketing Manager
Performance Flooring

Oldenburg, 04.01.2021